

11 mai 2023 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours du Président de la République à l'occasion de la réception Accélérer notre reconquête industrielle.

Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le Commissaire Européen, Cher Thierry,
Monsieur Le Haut-Commissaire au Plan, Cher François,
Monsieur le Secrétaire Général pour L'investissement,
Monsieur le Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame le Maire en particulier, merci pour par simplement ce témoignage, mais cette ode à l'industrie,
Mesdames et Messieurs les industriels et entrepreneurs, responsables syndicaux, patronaux,
Mesdames et Messieurs.

Beaucoup de choses ont été dites à travers ces témoignages de manière extrêmement claire sur les enjeux. Mais je voudrais commencer au fond par deux constats qui sont sans appel et je pense sur lesquels on doit s'appuyer pour essayer d'accélérer et de construire une action utile.

D'abord, la France s'est davantage désindustrialisée que les autres pays en Europe. Il y a eu une crise et une désindustrialisation qui a frappé beaucoup d'économies, mais nous avons subi une désindustrialisation plus importante. Parfois, on l'a laissé faire. Il y a eu un choix presque idéologique de dire finalement l'industrie, ce ne sont pas des bons emplois. Il vaut mieux être un pays de services et de tourisme. Parfois, ça a été aussi subi. Et vous le voyez, on a perdu 12 points de la part de la part de l'industrie dans le PIB français en un peu plus de 40 avec les pertes d'emplois industriels qui vont avec. Donc cette désindustrialisation est le fait que depuis la fin 2000 jusqu'à l'été 2017, nous avons perdu chaque trimestre des emplois industriels et qu'il y a eu au fond près d'un million d'emplois industriels en moins durant cette période. Ce que nous avons découvert à notre dépens, c'est que ça entraîne toute l'économie vers la dégringolade parce que quand l'industrie s'en va, les services qui y sont attachés s'en vont et les administrations qui restent pour tenir un territoire partent avec.

Donc l'industrie a un rôle structurant économiquement et territorialement. Ce sont plutôt des bons emplois, des emplois mieux payés que d'autres. Et donc ça tire, si je puis dire, le reste de l'économie vers des bons emplois. Donc quand on désindustrialise, on en souffre encore davantage. Les chiffres sont là pour montrer la grande difficulté. Donc dans la fin de cette période où la part s'est quasiment stabilisée, post crise financière, on perd environ 600 usines. Donc il y a une phase de désindustrialisation, si je puis dire progressive. Il y en a une quand d'autres pays font les réformes au début des années 2000, qu'on ne fait pas et post crise financière, on désindustrialise encore plus vite que les voisins. Donc il y a eu un aspect procyclique.

Oui, nous avons plus désindustrialisé que les autres, ce qui nous place dans une situation d'impasse. D'abord parce que cela veut dire qu'on crée des dépendances quand on désindustrialise, qu'on le veuille ou non. On l'a vécu parfois plus que d'autres dans la période Covid ou ailleurs. La deuxième chose, c'est qu'on ne peut pas avoir un modèle social fort en désindustrialisant. Et c'est l'impasse dans laquelle nous nous sommes mis parce qu'on peut le faire jusqu'à un certain niveau. C'est celui qui a été testé, c'est-à-dire on monte les impôts, on est malgré nos baisses, encore très hauts, on fait du déficit, on en a accumulé beaucoup. Mais il y a un moment donné, il faut produire plus de richesse et on a créé un énorme différentiel. Si je prends le PIB par habitant, on a un différentiel de 10 points par rapport à nos voisins allemands, 12 points par rapport à nos voisins néerlandais. L'explication de ça, c'est la désindustrialisation. Ce n'est pas soutenable par rapport à notre modèle social, par rapport à nos finances publiques et ce n'est pas soutenable en termes de commerce extérieur.

Quand on regarde notre commerce extérieur on exporte note agriculture, notre agroalimentaire, nos services. Après l'énergie, c'est l'industrie notre problème. Sans industrie on ne peut pas réussir notre transition écologique. On ne peut pas réussir la bataille pour le climat et la biodiversité par une stratégie de désindustrialisation. Pourquoi ? Parce qu'en fait, on importe des produits qu'on ne choisit pas et donc on importe de modèles qui sont peut-être moins disant que nous sur le plan climatique et qui sont plus attentatoires à la biodiversité. Ce n'est pas non plus une bonne solution. Ça, c'est la situation, premier constat.

On vit ces dernières années une accélération très forte : pas la nôtre, celle du monde. On a une accélération très forte d'un défi jumeau qu'on lie très profondément dans notre stratégie : le changement climatique et la protection de la biodiversité. Ce défi qui est le nôtre, qui a été documenté par l'IPES, le GIEC font que nous avons une transformation à faire de notre tissu industriel et productif si on veut le relever. Et si l'on veut le relever de manière cohérente nous devons avoir un mode de production dans notre industrie, notre agriculture, notre industrie agroalimentaire qui permette de réduire nos émissions et d'être plus respectueux de la biodiversité. Tout en étant cohérent dans notre stratégie d'importation pour ne pas créer des dépendances nouvelles qui vont encourager la déforestation à l'autre bout du monde ou la destruction de biodiversité, ou des pratiques qui sont l'exact contraire de ce qu'on demande chez nous. Ça, c'est la première accélération qui justifie d'avoir une stratégie cohérente d'industrialisation décarbonée, en tout cas respectueuse de l'objectif climatique et biodiversité.

Deuxième accélération, c'est l'accélération technologique qui transforme l'industrie au carré. C'est le quantique, l'intelligence artificielle entre autres et qu'on voit se déployer dans absolument tous les segments industriels et qui révolutionnent les méthodes de production, voire les produits industriels eux-mêmes. On a très clairement sur ce sujet une accélération technologique qui fait qu'on le voit bien, la clé est de savoir décider très vite, d'investir massivement pour être au sommet de la vague. Et si je puis dire, on l'a vécu sur d'autres segments comme le médicament. Plusieurs d'entre vous, dont je reconnais les visages sont plutôt dans l'industrie pharmaceutique ou les dispositifs médicaux. On l'a vécu en période Covid. On a eu une alerte générale dans le monde. Les pays qui avaient un bon système d'innovation et qui ont mis beaucoup de capital ont su faire en moins d'un an ce qu'on pensait impossible. On n'avait jamais, en moins d'un an, inventé un vaccin et on n'avait jamais stabilisé un vaccin à ARN messenger. Ça a été fait parce qu'il y a eu de la concentration des moyens et de l'innovation technologique. Donc il y a eu une accélération de l'innovation technologique et en particulier d'éléments de rupture.

Puis la troisième accélération, elle est géopolitique. Il y a une accélération de la montée des conflits, évidemment, le retour de la guerre en Europe avec l'Ukraine et des conséquences qui touchent directement notre industrie et notre capacité à produire parce que pour l'Europe. Ce n'est pas simplement un choc géopolitique, mais c'est un choc énergétique assez asymétrique parce qu'on est beaucoup plus touchés que les autres. Et si je nous compare aux Américains, nous ne sommes pas producteurs de gaz et de pétrole et donc nous avons essentiellement subi un renchérissement de nos coûts sans être producteurs, en devant mener une diversification accélérée. Évidemment, il y a l'accélération de la tension géopolitique entre la Chine et les États-Unis, avec deux modèles de production, deux choix très polaires. Évidemment, je ne nous mets à équidistance. Les Américains sont nos alliés, nous partageons les mêmes valeurs. Mais dans cette bataille, nous n'avons pas envie de dépendre. Nous n'avons pas vocation à devenir les consommateurs de l'industrie américaine. Donc très clairement, dans ce jeu, on voit bien qu'on a une Chine qui investit massivement avec un modèle très stato-centré et un rapport aux libertés publiques qui n'est pas le nôtre. Et on a un choix américain qui a été fait et qui est en rupture avec les 20 dernières années, qui est plutôt America First, et qui est de dire on ne va pas tant se battre pour que les Chinois respectent les règles du commerce international — ce qui était ce qu'on faisait jusque-là. En fait, on va faire comme eux, on va sur-subsventionner les parties de l'industrie qu'on veut garder parce qu'au fond, on veut défendre notre sécurité économique nationale et produire chez nous ce qui nous semble critique en matière numérique ou en matière de cleantech, et donc des industries qui sont stratégiques.

Cette accélération géopolitique, elle implique une accélération de nos décisions et très clairement pas simplement un réveil — parce que, comme l'a dit le commissaire BRETON, on n'avait pas attendu — mais des choix critiques pour nous. La réindustrialisation de la France et de l'Europe, c'est un enjeu clé de souveraineté. Si nous ne le faisons pas, nous dépendrons des autres. Il y a à un moment donné une immense tension géopolitique ou des crises comme on l'a vécu ou une nouvelle pandémie de Covid, nous pouvons être en rupture. Je vous laisse imaginer ce que ça voudra dire. Donc, c'est un élément de souveraineté. C'est clé pour le climat et la biodiversité pour les raisons que j'évoquais tout à l'heure. C'est clé pour nos territoires et la cohésion du pays. Réindustrialiser est le seul moyen de redonner des projets et des emplois partout dans le pays. C'est clé pour créer des bons emplois et donc donner des perspectives aux classes moyennes, parce que c'est ce qui permettra le progrès pour ces générations et leurs enfants. Et c'est clé évidemment pour plus de productivité et l'amélioration du commerce extérieur. Donc c'est une bataille économique, politique, territoriale et géopolitique. La bataille pour l'industrialisation, et sur laquelle nous devons intensifier les efforts pour toutes les raisons que j'évoquais.

Alors deuxième élément, nous avons beaucoup fait et moi je suis convaincu que cette bataille, on peut la gagner. On peut la gagner parce que d'abord on a des atouts objectifs : nous sommes un pays qui a des très bonnes infrastructures, qui a une structure de services publics qui est extrêmement résistante, ce qui est une force, et on a une bonne école, un bon système d'éducation et de formation. On a des tas de choses à améliorer, j'y reviendrai, mais quand on regarde les voisins on a une structure solide, on a des très bonnes infrastructures de transport, d'aménagement.

On continue à investir, on veut le faire, mais elles sont là. On a un très bon mix énergétique parce qu'on produit d'ores et déjà de l'énergie très décarbonée. Et ça, ce sont les choix qui ont été faits par nos prédécesseurs, mais la base installée nucléaire est une chance pour l'industrie et le climat et ça, c'est une réalité qu'il ne faut pas négliger. Et puis, nous avons engagé une politique résolue autour de quatre piliers. Je pense que cette pente qu'on a commencé à infléchir, on doit maintenant l'intensifier.

Le premier pilier, c'est une politique macroéconomique de compétitivité. Bien souvent, il y avait une forme d'incohérence dans le débat public français, il faut être honnête. C'est-à-dire qu'on défendait tous l'industrie, mais on était contre les réformes qui le permettaient. C'est-à-dire qu'on était pour l'industrie, mais pour taxer beaucoup plus le capital. Qu'on était pour l'industrie, mais pour complexifier le droit du travail. L'expérience a été faite, ça ne marche pas. Si vous avez un droit du travail plus compliqué que les voisins, si vous taxez plus le travail et le capital, vous créez moins d'emplois parce que les industriels vont s'installer ailleurs. Pardon de le dire en des termes aussi crus, mais c'est un peu la base du constat qu'on a fait.

Et donc, on ne peut pas continuer de déplorer les conséquences dont on chérit les causes. Donc on s'est attaqué aux causes, c'est-à-dire une vraie politique de compétitivité. On a baissé le coût du travail et du capital et on a baissé de 52 milliards les impôts. 52 milliards, moitié sur les ménages, moitié sur les entreprises ; sur les ménages, en le concentrant sur les classes moyennes qui travaillent et sur celles et ceux qui investissent dans notre économie avec la flat tax ; et sur les entreprises, à travers en particulier la baisse de l'impôt sur les sociétés qui nous a remis dans le champ européen.

La flat tax, la baisse de l'IS, la baisse de l'impôt sur le revenu, la baisse des cotisations travail qui va se poursuivre maintenant avec la baisse de la CVAE qui est l'un de nos impôts de production, nous ont permis de revenir dans le jeu européen en termes de taxation du capital et du travail. Les ordonnances travail prises il y a six ans ont permis de nettement simplifier les choses. J'en veux pour preuve, et c'est la meilleure expérience en terme politique ; c'est quand on ne parle plus d'un sujet. Quand on vous parle beaucoup d'un sujet, c'est un problème. On vous disait merci de l'avoir réglé, mais ça veut dire qu'on n'en parle plus. Je constate avec bonheur qu'il n'y a pas de manifestations relatives au chômage. Plus personne ne parle de chômage. On n'a pas totalement réglé le sujet. Mais dans une période compliquée où plusieurs de nos voisins ont ré-augmenté leur chômage, nous l'avons baissé de manière continue et il continue de baisser, de plus de deux points. Et ça, c'est le fruit de ces réformes et de votre engagement à tous.

Ensuite, on a investi sur la formation et la qualité du travail. Les réformes sur l'école, mais aussi et surtout la réforme de l'apprentissage qui a été, je crois, l'un des grands acquis de la période récente et qui a un impact industriel très clair. On est passé d'environ 250 000 par an à maintenant environ 850 000 par an et on atteindra le million d'apprentis par an. L'investissement dans les compétences à travers le plan d'investissement en compétences. Le travail qui a été fait avec nos régions et nos collectivités territoriales en la matière. On a réinvesti dans la recherche, ce qui est clé et l'innovation avec une loi pluriannuelle 25 milliards d'euros d'investissement. Pour simplifier, en mettre plus sur certaines verticales de recherche et réaméliorer l'attractivité des métiers de chercheurs et d'enseignants chercheurs.

Et puis, nous avons investi sur l'énergie avec des mesures d'urgence pendant la crise qu'il faut totalement assumer parce que ce sont des mesures qui ont permis de résister. Pendant la crise Covid et pendant l'inflation énergétique, en sortie de Covid puis pendant la période de guerre. Et c'est clé parce que ce sont des mesures de résistance qui évitent de détruire du capital productif. Et puis en assumant de porter une stratégie énergétique qui est la seule compatible avec une réindustrialisation décarbonée. C'est la stratégie dite de Belfort : sobriété, efficacité énergétique, développement massif des énergies renouvelables, développement massif du nucléaire. Parce que grâce au travail qui a été fait par RTE, l'AIE, tous les experts, on a vu qu'il n'y avait pas une stratégie unique qui fonctionnait, mais qu'on avait besoin de ces trois leviers et ce qui nous permet aujourd'hui et demain d'avoir une production d'énergie sûre, l'une des plus décarbonées d'Europe et de jouer sur nos acquis en accélérant sur ce qu'on doit justement améliorer qui est le développement du renouvelable. Cette stratégie est, je crois, la bonne. Ça, c'est le premier pilier, c'est une politique de compétitivité. On améliore la qualité, on baisse les coûts, on investit sur les facteurs de production.

Le deuxième levier, c'est l'investissement, parce qu'en même temps qu'on fait ces réformes, on a assumé d'investir massivement dans plusieurs plans dès 2018 sur les batteries, sur l'électronique, sur les industries pharmaceutiques, sur l'intelligence artificielle, sur le quantique qui sont à chaque fois plusieurs milliards d'euros qui ont été mis avec les acteurs des différents secteurs pour justement développer des verticaux avec, à chaque fois, évidemment des centres clés, je n'y reviendrai pas ici, j'aurai l'occasion d'y revenir dans les semaines qui viennent pour certains d'entre eux. D'avoir une stratégie, si je puis dire, microéconomique, avec des axes très forts qu'on a ensuite cherché, j'y reviendrai, à européaniser.

Ensuite avec les Territoires d'Industrie et France relance, on a irrigué cela en développant nos filières stratégiques et en réduisant nos dépendances. Ce sont plus de 800 projets de localisation ou de relocalisation qui ont été financés. Et puis, France 2030 a été construit pour justement poursuivre l'effort sur différents

segments. La plupart de ceux que je viens de citer, mais je compléterai avec l'agroalimentaire, avec les industries culturelles et créatives et évidemment la pharma, le spatial et plusieurs autres que je n'ai pas cités, j'aurai l'occasion, là aussi, de revenir sur France 2030.

Le troisième pilier de cette approche, c'est l'Europe et une politique industrielle européenne. Et là, je vais être très clair, c'est une petite révolution doctrinale qu'on a conduit ces dernières années. Jusqu'alors, l'Europe ne parlait qu'aux consommateurs. L'Europe avait une politique de concurrence et une politique commerciale et elle se pensait comme un marché ouvert. C'est ça la réalité. Et elle, elle faisait de facto le choix de renoncer à de la base industrielle si ça permettait de faire baisser les prix et d'ouvrir l'économie. Alors certains pays qui avaient beaucoup joué sur leur propre compétitivité s'en sortaient bien ou qui avaient beaucoup intensifié leurs choix, s'en sortaient bien. Mais ce n'est pas soutenable et surtout, cette approche, elle n'est pas soutenable avec une stratégie climat et biodiversité et une stratégie de souveraineté.

Et donc, cette approche souveraineté européenne annoncée dès le discours de la Sorbonne, nous l'avons déclinée et le Commissaire européen a tout à fait raison de dire « très tôt et avant les crises ». On a commencé à avoir une stratégie d'industries de défense dès 2018 densifiée. On a créé ces fameux PIIEC, ces plans d'investissements européens. C'est quand même 50 milliards d'euros de financements publics et privés qu'on a massifié sur des premières priorités. Ensuite, il y a eu une accélération de cette phase durant la période Covid où là, sous l'impulsion de la Commission européenne, on a inventé une politique qui n'existait pas et je dirais quasi sans mandat mais de structuration de notre industrie de santé pour recréer de la chaîne de valeur, sécuriser des parts de notre chaîne de valeur, et développer là aussi de l'investissement.

Je l'ai souvent dit, sans l'Europe et cette politique, nous n'aurions pas pu vacciner comme on a vacciné en France. Il y a eu une accélération par ce qu'on appelle l'agenda de Versailles, qui est ce qu'en mars 2022, nous avons bâti ensemble qui, à la lumière des premières semaines de guerre, nous a conduit à dire qu'on voit bien qu'il nous faut accélérer sur notre autonomie stratégique et qu'il nous faut, en matière de technologie, en matière de semi-conducteurs, en matière d'énergie, en matière aussi évidemment, de santé, d'agroalimentaire et autres, accélérer notre souveraineté et notre autonomie. Ce réveil est salutaire et je pense qu'il a vraiment permis de bâtir, de soutenir l'innovation, la reconstruction de chaînes de valeur. En microélectronique sur des batteries, sur l'hydrogène, on a développé des projets très importants avec une vraie alliance franco-allemande, mais un vrai portage européen.

Et nous avons pu, se faisant bâtir en parallèle, l'une des politiques climatiques les plus ambitieuses au monde avec Neutralité carbone 2050, des objectifs 2030 déclinés, l'arrêt des véhicules thermiques 2035, un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières et un fonds social climat pour accompagner. Tout ça, c'est une politique de remise en cohérence. On a réinjecté de la souveraineté et du climat dans une politique qui était essentiellement pour le consommateur et l'ouverture. À cela s'ajoute une phase d'accélération ces derniers mois qui a été en effet la réaction à l'IRA américain où là, nous avons, un, négocié d'avoir des mécanismes d'exemption comme les Canadiens et les Mexicains, ou ensuite nous avons bâti des règles similaires et le commissaire a eu raison d'insister sur deux choses.

On a défini les secteurs sur lesquels on va mettre plus d'investissements et d'accélération, ceux qui sont les technologies qui permettront d'aller vers la neutralité carbone et on a adapté nos règles d'aide d'Etat en créant de la souplesse et en se disant, au fond, c'est une urgence donc on doit adapter le cadre pour faire face à tous ces défis et permettre de décarboner, d'investir, de porter cette transition et d'avoir une politique industrielle pleinement adaptée. C'est ce que nous avons défendu dès le mois de décembre lors de la visite d'Etat aux Etats-Unis. C'est d'avoir cette accélération en quelque sorte pour nous mettre en situation de faire la même chose.

Le quatrième pilier de notre stratégie, jusqu'ici, c'est une stratégie territoriale, Mme la maire l'a rappelée. Le programme Territoires d'industrie, c'est une alliance avec tous les territoires qui avaient cette histoire, ce désir, cette volonté de faire. Le programme a associé 149 territoires d'industrie, 550 intercommunalités. C'est une démarche qui a donné carte blanche aux élus et industriels pour construire leur plan d'action. Et on a ainsi bâti 2000 actions qui ont été identifiées dans le cadre du programme, 2 milliards d'euros mobilisés, environ 50 000 emplois qui sont en cours de création. Et ceci, c'est branché sur tout ce qu'on a pu faire à travers France Relance et la mission France 2030, et évidemment nos "coqs bleus" de la French Fab comme nos startups qui sont venues irriguer tous ces territoires.

La territorialisation de cette politique, elle est absolument clé. Et c'est ce qui fait d'ailleurs que l'essentiel de ces emplois sont hors Paris. Ils sont parfois souvent dans des villes de province qui sont des sous-préfectures ou des villes qui avaient été touchées de plein fouet par la désindustrialisation, et sur quelques grands sites industriels qui concentrent les défis énergétiques. On a ainsi aussi sur Fos, Le Havre, Dunkerque, des vrais pôles d'attraction pluri-entreprises. Le bilan de tout ça, ce sont des résultats très clairs sur lesquels je veux insister sur le plan macro et microéconomique.

Et au fond, j'évoquais quelques territoires, mais quand on regarde Chalampé dans le Haut-Rhin, Fos, Le Havre

ou même Denain, on a des vraies transformations industrielles qui sont en train d'arriver. Dunkerque, où je me rendrai demain, c'est simple : nous avons perdu 6 000 emplois industriels en 20 ans. Grâce à ce qui est déjà signé, il y aura 16 000 créations d'emplois d'ici à 2030. Sur certains sites, ce n'est pas simplement qu'on répare, on est même en train de dépasser.

Néanmoins, au niveau macroéconomique, nous avons des résultats : un chômage qui recule, je le disais, d'un peu plus de 2 points ; une croissance qui reste solide, 1,7 millions d'emplois qui ont été créés, et surtout, on recrée de manière nette des usines : 200 créations nettes d'usines en 2021-2022 et 300 depuis 2017, ce qui veut dire qu'on a réparé la moitié des destructions d'usines faites depuis la crise financière, et environ 90 000 emplois industriels créés depuis 2017.

Cela signifie que si l'on poursuit ces efforts, au fond, on aura réparé les conséquences de la crise financière et du décrochage post-crise financière à horizon 2027.

Ma conviction, c'est que compte tenu de l'accélération que j'évoquais, on peut et on doit aller beaucoup plus loin sur de nombreux territoires à horizon 2030. On a aussi de vrais résultats en matière d'attractivité. Le fruit de cette politique, c'est ce qu'on voit à travers Choose France et ce qu'on verra avec les ministres lundi lors du sommet. Pour la quatrième année consécutive, nous sommes le pays le plus attractif d'Europe en termes d'investissements et je pense qu'on dépassera lundi les records d'investissements. 75 % de ces investissements, et leurs conséquences en termes d'emplois sont dans des villes moyennes de province et dans tous les territoires. C'est donc des vies qu'on change un peu partout sur notre sol.

Ensuite, sur le plan sectoriel, là aussi, nous avons de vrais résultats. Sur les semi-conducteurs, on avait une base installée grâce à notre tradition et en particulier à la force du site grenoblois. On a su utiliser, en volant un peu le départ, le Chips Act européen. Nous allons doubler la production de semi-conducteurs en France, en particulier à Grenoble. Pour les médicaments, je remercie tous les acteurs du secteur, on va accélérer l'accès au marché des traitements innovants avec l'accès précoce et l'accès direct et donc notre plan innovation santé, sur à la fois les médicaments, l'innovation, les dispositifs médicaux. On a simplifié les procédures, accéléré, investi, on va donc réussir les traitements innovants et leurs accès. On va avoir aussi la relocalisation d'autres médicaments stratégiques que nous annoncerons, dès le mois de juin et je serai sur le terrain pour le faire avec les ministres compétents. Cela est clé pour faire face aux tensions qu'on a pu connaître encore ces dernières semaines sur certains médicaments qui sont le fruit de nos dépendances et de goulots d'étranglement sur certaines parties de la fabrication. Sur les métaux critiques, là aussi, avec un fonds métaux qui va se déployer dans les prochaines années, une mine du recyclage de lithium dans l'Allier et donc des vrais résultats sectoriels très concrets, avec des projets de décarbonation des transports et des industries. Pour prendre la tête de la course aux véhicules électriques, on a trois projets de très grandes usines, les gigafactories, dans le Nord : l'usine ACC qui ouvrira en mai avec une autonomie de production à horizon 2027 et une capacité à exporter à horizon 2030 en termes de batteries électriques.

Maintenant le combat va être de revenir sur l'amont pour sécuriser les éléments de la production, en amont de la batterie, sur notre sol en matière d'hydrogène, là aussi, avec des gigafactories d'électrolyseurs, de la production d'équipements pour la mobilité et deux premiers projets de production d'hydrogène décarboné. Nous avons par exemple les projets de Plastic Omnium, qui est le plus grand d'Europe en termes d'industrie automobile basée sur l'hydrogène, jusqu'à des projets comme GENVIA à Béziers, qui sont clés en termes d'innovation entre le CEA et Schlumberger, qui vont nous permettre de sécuriser l'amont et la production d'électrolyseurs. On est en train de sécuriser toute la chaîne et de tirer les leçons du passé, c'est-à-dire que nous ne développons pas simplement des solutions décarbonées, mais nous nous mettons en situation de produire les solutions industrielles, et de réduire nos dépendances sur toute la chaîne. C'est la même chose qu'on est en train de faire et qu'on veut accélérer avec la filière bois qui est absolument clé pour la décarbonation, à la fois en sécurisant l'aval et l'utilisation avec les changements réglementaires, la RE2020 et les nouvelles normes qui vont valoriser le bois dans la construction. C'est là aussi absolument clé pour notre décarbonation et avec toute une stratégie allant vers l'amont pour améliorer, baisser le coût de la production en continuant d'améliorer la qualité et permettre de mieux utiliser la forêt française. Cela suppose une structuration de l'amont, on le sait, des investissements qu'on est en train de faire et un accompagnement de tous les acteurs. Sans l'accompagnement constant de tous, et je veux vraiment tous vous remercier parce qu'à chaque fois, ce sont des logiques de territoires et de filières, c'est ça la matrice, ce sont les acteurs industriels, ce sont leurs salariés, ce sont les organisations syndicales, ce sont les organisations de branche et de filière, les élus de terrain et les services de l'Etat. Je veux vraiment remercier les ministres ici présents, leurs administrations et leurs équipes, pas simplement pour l'événement d'aujourd'hui, mais pour tout le travail qui est fait derrière et qui permet d'avoir ces résultats.

Au plan de l'innovation, nous avons aussi des résultats très convaincants. La France est devenue un pays entrepreneurial avec 25 000 startups et créations d'entreprises au plus haut. On est donc toujours dans les 2 ou 3 de tête en termes de nombre de création de start-ups, mais maintenant aussi en termes de nombre de tickets et de levées, de taille de ces tickets et de ces levées, on a consolidé notre tissu entrepreneurial, qui était déjà une force réelle depuis quasiment 10 ans. Les faiblesses qu'on avait en termes de consolidation et de

croissance en Europe de nos start-ups, on y a répondu en approfondissant, en améliorant l'intégration du marché européen et en construisant des solutions de financement plus innovantes, avec en particulier le fonds Tibi et avec là plusieurs fonds sectoriels qui ont permis d'avoir des levées beaucoup plus importantes, en matière de santé, par exemple, mais également d'intelligence artificielle, de quantique, d'énergie et d'hydrogène. On a des start-ups qui montent et des start-ups industrielles qui irriguent le territoire avec nos fameuses Deep tech. Ces start-ups qui deviennent de plus en plus industrielles et contribuent aux objectifs que nous avons fixés, c'est Verkor qui va nous aider sur la production de véhicules électriques, Rosi Solar sur le recyclage, Pasqal sur le quantique et là aussi avec des résultats tout à fait clairs aux côtés de nos collectivités. C'est cette dynamique que j'évoquais qui rassemble l'ensemble de celles et ceux que je mentionnais, plus nos opérateurs, BPI France, Business France, l'ADEME, mais également la CRE et la Caisse des Dépôts et plusieurs autres, ici présents.

Alors, maintenant, qu'on a fait tout ça, on a irrigué le territoire, on a ces premiers résultats, on a montré qu'il n'y avait pas de fatalité, on a une vraie cohérence d'approche, il nous faut aller plus loin. C'est sur ce point que je voulais terminer mon propos en m'appuyant sur le travail qui a été mené — je les en remercie, par Bruno LE MAIRE et Roland LESCURE — les consultations très larges avec plusieurs parlementaires ici présents, qui ont travaillé à leurs côtés et élus et entreprises, entrepreneurs, salariés et syndicats pour bâtir le projet de loi industrie verte. Je veux ici le redire, l'industrie française de 2030, elle devra être décarbonée, respectueuse de la biodiversité, numérisée et transformée. C'est ce défi, au fond que nous voulons relever, que nous allons relever. C'est développer une filière bois dans ce sens ; une filière ciment qui doit se décarboner et plus globalement toute la filière construction hors site qui va se déployer ; une filière chimie, ça a été très bien dit, qui doit se transformer mais dont on ne peut pas se passer ; une filière électronique qui doit elle aussi se renforcer ; une filière hydrogène, batteries, capture de carbone qui doit émerger, et en même temps tout ce qu'on a su faire sur la filière santé. Pour ce faire et pour accélérer, on va concentrer notre effort d'abord en accélérant ce qui a marché et en tenant la ligne de la compétitivité. Je le dis ici avec beaucoup de clarté, j'entends les gens qui disent "il faudrait un tournant, un ceci, un cela", ce qui marche le mieux, c'est de ne pas le casser. Je vous le dis en toute sincérité, j'aurai une politique de constance sur le plan macroéconomique.

Qu'à besoin de faire notre pays ? De continuer d'être compétitif sur le capital, le travail, l'innovation, de continuer d'être fiable et clair sur sa stratégie et d'augmenter la quantité de travail. C'est dans cette stratégie que s'inscrit la réforme des retraites, je le dis en l'assumant de manière très claire et très tranquille. Si la France s'est désindustrialisée et a une faiblesse par rapport aux voisins, et les 10 points de PIB d'écart avec l'Allemagne, c'est que nous travaillons moins que nos voisins dans le cycle de vie, c'est qu'il y a moins de jeunes qui sont dans l'emploi, c'est qu'on travaille moins dans les âges clés, et c'est qu'on travaille moins longtemps. Et ce n'est pas vrai qu'on réindustrialisera si on ne fait pas ça et ce n'est pas vrai qu'on aura le modèle social le plus ambitieux d'Europe si on dit "c'est formidable et ça va vivre de toute éternité." Non. Donc on doit aussi réussir la bataille pour aller vers le plein emploi et plus d'emplois. Mais on doit aussi avoir une industrie compétitive. Nous allons donc tenir la ligne des baisses d'impôts, confirmer la baisse de la CVAE, offrir de la visibilité aux industriels pour qu'ils bénéficient d'une électricité décarbonée à des prix compétitifs. Cela s'appuie sur des politiques ciblées d'aide, quand il y a des envolées à très court terme, ce qu'on a assumé, une politique de réforme du marché européen qui est indispensable parce qu'elle va permettre d'éviter la volatilité parce que, compte tenu de notre structure de production et de nos coûts de production, il n'y a aucune raison qu'on ait de la volatilité, nous, en France, et donc la réforme du marché de l'électricité européen nous permettra de réduire la volatilité des prix et de les rapprocher des coûts de production et de notre mix électrique. Il faut simplement faire le pont jusqu'au début d'année prochaine quand elle entrera en vigueur. C'est le déploiement de notre stratégie propre qui est de continuer d'avoir de la production souveraine, décarbonée, nucléaire et renouvelable, avec deux textes majeurs qui ont été passés ces derniers mois avec des majorités ad hoc, et j'en félicite la ministre, mais qui ont permis d'accélérer les projets sur le renouvelable et de déployer une stratégie sur le nucléaire.

Le deuxième levier d'accélération de notre stratégie, c'est de continuer à amener les Français vers l'emploi et vers l'industrie. Nous allons en effet poursuivre nos efforts pour amener chacun vers l'emploi et au fond, répondre aux besoins et en même temps à la chance pour le pays.

C'est qu'on va avoir des offres d'emploi, vous l'avez parfaitement décrit, dans énormément de métiers et donc il faut à la fois casser les représentations qu'on se fait parfois, réussir à mieux orienter nos jeunes, à adapter nos formations et à investir au bon endroit. C'est ça la meilleure des batailles, et c'est celle que nous allons conduire. L'Industrie a besoin de compétences et si on veut gagner cette bataille d'accélération, c'est une formidable nouvelle, je vous donne les chiffres, 60 000 emplois sont non pourvus aujourd'hui dans l'industrie.

Et encore, ce n'est que la face émergée, on a 100.000 emplois, pour ne prendre qu'un exemple, dans le nucléaire pour les prochaines années. Donc on aura des centaines de milliers d'emplois qui vont apparaître dans la réindustrialisation du pays. Et donc nous devons tout faire pour former plus d'ingénieurs chaque année, de techniciens, d'opérateurs, de collaborateurs dans tous les domaines et à tous les niveaux de qualification. Pour cela, que va-t-on faire ?

Un, on doit améliorer l'orientation. Si on veut changer les représentations, il faut informer les jeunes et leurs familles dès la cinquième. C'est la journée à venir de l'apprentissage. J'ai besoin de vous. On a vécu dans un dogme jusqu'ici qui était en quelque sorte de fermer l'école au reste du monde. Je tiens, je crois, très profondément au modèle du collège unique et à la nécessité de former tous nos jeunes à l'apprentissage des connaissances, l'esprit critique jusqu'à la troisième au moins. Mais il faut leur donner la possibilité de s'orienter dans ce monde et de connaître des métiers. Le stage de troisième ne suffit pas. Et donc le travail d'orientation doit être fait par les acteurs du monde économique. Et donc faire rentrer pour expliquer, donner le goût, montrer où sont les opportunités, c'est ce dont on a besoin dans chaque territoire, avec les collectivités locales, les acteurs de l'industrie, de l'orientation.

Nous allons nous aussi mieux faire le lien entre le lycée et le collège pour améliorer celui-ci. Ensuite, c'est la réforme fondamentale du lycée professionnel. Elle est fondamentale parce que c'est un tiers de nos lycéens, 600.000 lycéens chaque année. Et c'est une des plus grandes injustices du pays. C'est 600 000 lycéens chaque année parce qu'on n'a pas suffisamment adapté la carte des formations. Il y en a un tiers d'entre eux qui vont décrocher et pour ceux qui iront jusqu'au bac ou qui auront un diplôme du supérieur, seuls 40 % auront un emploi. Si on avait ces chiffres sur le reste de notre système éducatif, il y a bien longtemps qu'on s'y serait attaqué. Simplement, c'est là que se concentrent les enfants des familles les plus modestes. Et donc on a pensé que parce qu'on avait 80 % de bacheliers, on pouvait ne pas réformer. On doit s'y attaquer.

Et la réindustrialisation est une opportunité formidable pour nos lycées pros. Et donc, qu'est-ce qu'on va faire ? On va d'abord changer la carte des formations, au plus près des territoires avec les régions, les villes, l'ensemble des acteurs du terrain pour se dire quels sont nos besoins aujourd'hui, quels sont nos besoins prospectifs et que donne chaque filière professionnelle ? Et quand une filière ne donne ni accès à un emploi, ni accès à un diplôme, il faut accepter de la fermer. Et donc il faut fermer les filières sans débouchés et il faut ouvrir les filières où il y a des besoins. On va mener ce travail ardemment dans les prochains mois pour changer la carte d'ici à la fin de l'année et réinvestir évidemment massivement dans les formations où il y a de la demande.

Le deuxième point : on va investir sur le zéro décrochage, ce qui veut dire avoir des classes de plus petit nombre, et investir sur les compétences pour qu'il n'y ait plus de décrochage en lycée pro et aller vers 100 % d'insertion, ce qui va permettre d'adapter la maquette pédagogique, le lien avec les entreprises, adapter la durée des stages et améliorer ce lien. Ceci, on le fait en s'appuyant sur le succès de l'apprentissage qu'on va évidemment consolider. Je le disais, on a triplé le nombre d'apprentis, on va aller au million. Mais à côté de ça, on va mener cette réforme du lycée pro. Et puis, on va continuer de rapprocher l'école et l'université des acteurs économiques.

Et à cet égard, nous allons poursuivre la réforme des filières courtes dans l'enseignement supérieur, du rapprochement entre nos universités et le monde de l'entreprise, ce qui est un élément décisif. À côté de ça, on va accélérer massivement sur la formation aux métiers d'avenir de l'industrie en s'en donnant les moyens. Avec les moyens de France 2030, plus de 15 000 nouvelles places de formation aux métiers de l'industrie seront ouvertes dès la rentrée 2023. Ça, c'est un travail avec les CFA, les écoles d'ingénieurs, les universités. Et c'est là aussi la déclinaison pour le supérieur de ce que je viens de dire pour le lycée professionnel. Mais ce sont des formations adaptées aux besoins, au plus près du terrain et qui permettent aussi de conjurer une autre forme d'inégalité. C'est que pour beaucoup de familles, envoyer les enfants se former à la Métropole, c'est un coût, en termes de logement, parfois de transport. Et donc, développer de la formation parfois plus courte, adaptée, supérieure, au plus près de l'endroit où on habite, parfois dans des villes, dans des sous-préfectures ou des petites préfectures, c'est beaucoup moins coûteux et c'est ce qui permet là aussi d'accéder à ces formations. On va accélérer cet effort, en particulier sur les métiers aujourd'hui en tension dans l'industrie, sur ceux de demain qui seront la clé. 700 millions d'euros seront aussi engagés dès les prochains jours et dans l'année à venir pour faire évoluer la carte des formations à tous les niveaux de diplôme et au fond, systématiser ce que je viens de dire dans le lycée professionnel jusqu'au master et au doctorat, mais aussi aux métiers de technicien et d'ingénieur, en passant par la requalification des salariés aux nouvelles technologies.

On a besoin, comme je le disais pour les jeunes qui sont en lycée professionnel, pour les jeunes qui entrent dans les premiers cycles universitaires, nos salariés qui se requalifient, les chômeurs de longue durée qui ont besoin de se requalifier, d'avoir à l'échelle de chaque territoire une carte des besoins et à côté de ça, des formations adaptées. Et c'est cet investissement qu'on va accélérer. C'est exactement ce qu'on a commencé à faire avec, par exemple, l'académie de la batterie dans le Nord, le projet de filière hydrogène en Occitanie, les écoles de production ou les campus des métiers qu'on a développé ces dernières années. Je pense qu'il y a aussi évidemment le rôle de nos écoles d'ingénieurs et de nos différents cycles universitaires. Pour ça, nous aurons besoin de vous, pour bâtir des parcours de formation adaptés et surtout pour les rendre attractifs.

Le troisième levier, c'est d'accélérer la dynamique de France 2030. Donc la compétitivité, la formation, les compétences et la dynamique de France 2030. On va continuer d'accélérer le déploiement avec l'ensemble des acteurs industriels. Sur France 2030, 13 milliards d'euros ont déjà été engagés pour 2 800 projets qui ont été

soutenus et nous aurons engagé plus de 20 milliards d'euros avant la fin de l'année, avec des projets portés par des start-up industrielles comme des ETI ou des grands groupes, dans le domaine du spatial, du nucléaire, du médicament, de l'agroalimentaire, de la culture, avec aussi des premières usines. On a déjà une trentaine de projets annoncés et 13 nouveaux projets seront révélés aujourd'hui de deep tech et donc de startups industrielles.

Vous avez au sein de cette carte la représentation de l'ensemble des projets industriels, avec 13 nouveaux projets qui sont aujourd'hui révélés qui vont ainsi irriguer le territoire. Et là aussi, c'est dans la France entière. Et donc France 2030, c'est aussi, au-delà de cette politique d'accélération sur tous les territoires, un levier majeur de décarbonation sur les 50 sites les plus émetteurs. Je vous le rappelle, on l'a lancé il y a quelques mois. L'industrie, c'est 20% des émissions de CO₂, et la moitié de cela, c'est sur 50 sites. On a donc concentré l'effort pour dire à ces sites "On fait un pacte, on vous aide et vous baissez les émissions." Et on va accélérer cette démarche dans le cadre de la planification écologique, filière par filière et site par site.

Le quatrième levier d'accélération, c'est de réenclencher la dynamique des territoires et de démultiplier ce qui a marché et que j'évoquais. Et donc là aussi, le programme Territoires d'industrie va être relancé en faisant évoluer la carte des 149 territoires qui ont marché. Nous allons investir 100 millions d'euros dès cette année en appuyant des projets de réindustrialisation à fort impact territorial et en allant chercher, si je puis dire, des territoires qui sont encore plus en difficulté ou plus loin de l'emploi. Au fond, on a les modèles qui marchent très bien, sur lesquels on est déjà en train de réussir, type Dunkerque, parce qu'on avait du potentiel industriel existant mais la désindustrialisation avait mordu. On a déjà réparé les 10 dernières années et on va largement dépasser parce que c'est au cœur de la décarbonation et des filières d'avenir.

Dans la même région, on a des territoires très en déprime (Béthune, Denain) et là on va mettre le paquet avec Territoires d'industrie, deuxième génération, pour aller les chercher plus avant et rouvrir — on a commencé ces derniers mois à accélérer — des sites industriels et accélérer cette stratégie de réindustrialisation dans ces territoires. On va réenclencher une phase avec des élus, qui pour beaucoup sont là, pour avoir de la simplification, des projets qui sont portés au fond à l'échelle, de chaque sous-préfecture pour aller chercher les projets dont on a besoin et qui vont permettre de redonner des perspectives.

Et puis pour réussir cette accélération, on a besoin aussi d'ouvrir un nouveau chapitre et, au fond, de rentrer dans une logique nouvelle compte tenu de cette accélération du monde. Et c'est au fond le dernier point de cette accélération. C'est le sens même du nouveau cadre européen que j'évoquais. Qu'est-ce qu'on a fait au niveau européen ces derniers mois ? On a dit : on met en place, on adapte toutes les règles, on définit des objectifs de politique industrielle et on adapte nos règles d'aides d'Etat. On lève en quelque sorte nos contraintes pour répondre à un besoin de vitesse. C'est la même chose qu'on doit faire au niveau français et on doit le décliner. Et donc, si on veut ouvrir un nouveau chapitre et une nouvelle méthode, on doit s'appuyer sur ce qu'on a réussi ces dernières années mais en quelque sorte en le stressant, en le poussant à ses limites compte tenu de l'accélération des défis auxquels nous sommes confrontés.

Pour ce faire, on doit d'abord accélérer les implantations industrielles. Vous l'avez très bien dit. C'est une question de rythme. Et moi, ce qui me frappe, c'est que la force du plan américain, ce n'est pas seulement ses montants, c'est que c'est très clair et cela va très vite. Au fond, on peut proposer beaucoup de milliards à des industriels. Si on met trois ou quatre ans à les déployer, on est déjà en retard. La Chine va beaucoup plus vite. Les Américains sont en train d'aller beaucoup plus vite. Donc il est clair que nous, nous devons changer nos approches. Alors un très gros travail a été fait ces dernières années, en particulier la loi dite ASAP. Beaucoup de leviers de simplification. Le député KASBARIAN est là, qui en particulier porte ces sujets avec beaucoup de courage. Mais si on regarde les choses, les délais réels sur les projets industriels, aujourd'hui, c'est 17-18 mois. On les a déjà beaucoup réduits pour certains. Avant, c'était plutôt deux ou trois ans. Aujourd'hui, en réalité, c'est 17 ou 18 mois. Ce qu'on doit faire, c'est les amener en neuf mois garantis. Et donc, dans le projet de loi industrie verte, nous allons mettre en place un dispositif, qui va permettre de garantir à 9 mois, entre le moment où on dit on a l'ensemble des autorisations et le début des travaux peut se faire au maximum 9 mois après. C'est un élément clé de compétitivité et de réduction des délais et donc du coût pour un investisseur. Ça c'est possible.

Madame le maire l'a très bien dit en mettant en parallèle toutes les procédures. J'essaie de le dire de manière un peu concrète, mais vous l'avez sans doute tous vécu. On a des procédures qui sont complexes, mais qui sont le fruit aussi de demandes sociales, d'objectifs qu'on s'est donné. On ne va pas dire on va réindustrialiser en n'ayant plus aucune contrainte environnementale, de biodiversité ou autre, sinon je ne tiendrais pas la promesse que j'évoquais. Ce qui n'est pas cohérent, c'est que nos procédures se font bout à bout ; on a la procédure environnementale puis on a des procédures d'urbanisme, puis on a la procédure. C'est ça qui ne va pas. Là, en quelque sorte, on dit que toutes ces contraintes, c'est l'administration qui doit les prendre.

Vous avez un projet. On met une équipe projet, on prend la contrainte pour nous et tout le monde va faire son travail en parallèle et on vous garantit que dans 9 mois, les sujets environnementaux, administratifs,

d'urbanismes, de phyto etc., sont traités. On vous le garantit et on sait le faire parce qu'en fait, on ne prend pas plus que ça aujourd'hui.

Deuxième chose, c'est que ça évite le recours abusif. Il y a du recours légitime, mais on sait très bien aujourd'hui que dans beaucoup de nos projets, on a du recours abusif qui s'installe sur coup à l'inefficacité de nos procédures. Et ça, ça crée du découragement. Quand des territoires n'ont plus la possibilité de faire un projet. Ce n'est pas vrai qu'au bout de 3 ans, les gens découvrent quelque chose de nouveau quand les études sont bien faites. Donc on va tous gagner en professionnalisation. On fait tout ça en parallèle et on garantit en 9 mois, élément clé. Ça veut dire, en fond, vous l'avez compris, diviser par deux les délais d'obtention des permis. Et tout ça, ça doit se faire, vous l'avez très bien dit, en consultant mieux les publics et donc en optimisant nos procédures, l'association des scientifiques, des experts, des publics dans la matière.

Et puis, pour des projets majeurs d'intérêt national, nous allons prévoir une procédure exceptionnelle pour éviter qu'ils ne partent vers des économies concurrentes. Et là, sur certains projets d'intérêt national, on doit se donner les moyens d'aller encore plus vite. Tout ça nous permettra, je le disais, d'aller vers de la réduction des délais de contentieux. Premier point sur la vitesse.

Si on veut aller encore plus loin et j'entends ce qui se dit parfois, je me déplace sur les territoires, on a au fond un autre défi. On veut lutter contre l'artificialisation de nos sols pour la biodiversité, c'est tout à fait légitime. Et donc les gens nous disent « vous avez mis plein de contraintes, avec la zéro artificialisation nette et vous voulez nous faire des projets industriels ? Ça ne va jamais marcher ». Si. Si on s'organise, qu'on planifie et qu'on prend la contrainte. On a environ besoin de 20 à 30 000 hectares nouveaux si on veut vraiment réindustrialiser massivement. Il se trouve que nous avons dans notre pays entre 90 000 et 150 000 hectares de friches industrielles. Il faut savoir les utiliser comme il faut.

Aujourd'hui, la grande difficulté, c'est qu'on laisse des communes qui n'ont parfois pas les moyens de faire cette conversion. On n'a pas de bon système d'indemnisation, c'est extrêmement cher de reconverter ces sites, c'est trop long, trop lent. Et là, de la même manière, à l'heure de la sobriété foncière, on va s'attaquer à ces sites et à ces friches en planifiant nos implantations. Je crois qu'on peut faire du « en même temps » très concret sur ce sujet, pour citer les grands auteurs, qui est de la réindustrialisation et de la non-artificialisation et de l'hyper accélération.

En faisant quoi ? En dépolluant les friches et en mettant à disposition des sites pré-aménagés et prêts à l'emploi. En fait, il ne faut pas attendre d'avoir un projet pour réaménager ces friches. On doit dès maintenant s'y attaquer et c'est ce qu'on va faire. Et donc, on va bâtir une stratégie pour construire ce qu'on va appeler des sites France 2030. Avec les collectivités, on va identifier ces sites et donc c'est un travail avec les régions, les métropoles, les communes, etc, les intercommunalités. On va identifier ces friches où les acteurs locaux sont prêts à dire : on y va ; où il y a un consensus. On investit tout de suite. On n'attend pas que le projet soit sur la table, on les reviablitise, on met en place tout ce qu'on peut mettre en place avant d'avoir un projet. Et comme ça, on sait, le jour où il y a un projet, on a déjà fait les trois quarts du boulot, on les a reviablitisés. 1 milliard d'euros seront investis par la Banque des territoires pour ces projets industriels dans la transition et notamment sur ces sites en choisissant un terrain attractif pour les industriels et en préparant au maximum de l'aménagement. Et là, il faudra être très concret.

Il y a des terrains, on sait très bien, qui ne sont pas adaptés à certaines industries. Il y en a qui ont besoin de proximité, de connexions. Il y en a d'autres, pas forcément. Donc il faudra qu'on soit très pragmatique, réaliste, mais on va faire d'ores et déjà ce travail d'anticipation, de pré-aménagement, de pré-équipement. Et donc on mobilise 1 milliard d'euros avec la Banque des territoires, on mobilise les associations avec tous les élus qui y sont prêts et on accélère pour justement dégager du foncier industriel disponible en exploitant mieux les friches.

Pour mettre tout ça en musique, je souhaite que nous travaillions collectivement à une stratégie nationale dédiée à la question du foncier industriel, avec les collectivités évidemment, qui seront associées à ces travaux. Mais c'est également un énorme enjeu pour tous les acteurs de la filière du recyclage et de l'économie circulaire. Parce que derrière, il y a énormément de travail pour cette filière qu'on veut développer, qui est créatrice d'emplois. Quand on reviablitise un site, c'est énormément de potentiel d'activité pour des acteurs de l'économie circulaire et du recyclage. Donc ça, c'est une vraie stratégie d'accélération. Vous l'avez compris, dans le changement de paradigme et de nouveau chapitre, on accélère les implantations industrielles à travers ces nouveaux leviers.

Ensuite, on va aller plus loin en matière de financement. C'est au cœur du projet de loi que le ministre a préparé et qui sera présenté au prochain Conseil des ministres. Avec, au fond, on est les premiers en Europe à décliner ce que les textes européens nous permettent de faire. Je vous le disais, les Américains, leur IRA est bon parce qu'ils vont vite sur les procédures - c'est ce qu'on va faire avec ce que je viens de vous dire - et ils mettent en place des choses simples, du crédit d'impôt. On va mettre en place un crédit d'impôt industries

vertes.

Pour soutenir les technologies vertes, en soutenant fiscalement la décarbonation, on va mettre en place un crédit d'impôt industries vertes pour les technologies identifiées dans les textes européens, c'est-à-dire les batteries, c'est-à-dire les pompes à chaleur, c'est-à-dire les éoliennes, les panneaux solaires. L'analyse qui est faite par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, c'est que ça permettra de déclencher 20 milliards d'investissement sur le territoire national d'ici 2030.

Pourquoi ? Parce que ce sont des mécanismes très simples, très visibles pour l'industriel et immédiats, qui d'ailleurs vient compléter des aides qu'on peut faire, des mécanismes de PIIEC européens. C'est tout de suite, c'est visible.

Après, on verra si on les pérennise en fonction de ce que font nos concurrents, mais c'est ce qui nous permettra aussi de diminuer massivement des importations d'équipements ou de composants stratégiques venant d'autres pays, qui en bénéficient. Parce que ce faisant, on se réaligne avec la Chine et les États-Unis.

Deuxième élément, pour accompagner toutes les 20 000 PME et ETI industrielles qui veulent décarboner, nos fameux coqs bleus, on va rendre plus lisibles toutes ces aides, avec les outils Bpifrance et ADEME et leurs dispositifs, prêts verts 1 milliard d'euros, des garanties vertes, 1 milliard d'euros qui sont portés par le texte, avec une subvention verte pour les TPE et PME et avec aussi de l'accompagnement en appui d'ailleurs avec les réseaux CDMA et CCI. Et donc c'est un dispositif de simplification des aides pour les acteurs qui sont les plus petits, si je puis dire, et de mise en synergie des réseaux de l'État, des collectivités locales et de tous les acteurs du territoire.

À côté de ces innovations et de ce travail, c'est la mobilisation de l'épargne privée. Le ministre aura l'occasion d'y revenir et de déployer, mais on va développer du capital investissement dans l'assurance-vie et le PER pour le flécher vers les industries vertes en développant des produits nouveaux et en permettant de démultiplier. Des produits nouveaux d'une part et de faire pour les industries vertes ce que nous avons fait sur les startups, et qu'on va d'ailleurs porter à la deuxième génération. J'aurai l'occasion d'y revenir lors de Viva Tech à mi-juin, ce sont les fameux fonds Tibi, c'est-à-dire mobiliser les financeurs institutionnels pour soulever plus d'argent et financer en fond propre des acteurs du secteur. Et puis, une labellisation industrie verte pour flécher les investissements vers les projets les plus vertueux pour le développement industriel en France, ce qui est là aussi absolument clé. Au total, avec France 2030, ce cadre de financement doit nous permettre de rivaliser avec l'IRA américain et nous serons un des premiers pays européens à être aussi attractifs en déployant l'ensemble des instruments que permet le texte proposé par la Commission. Tout cela sera précisé dans les prochaines heures et les prochains jours par les ministres. Ce sera présenté au Conseil des ministres de la semaine prochaine et arrivera au Parlement dans les prochaines semaines pour pouvoir être voté au plus vite. Et donc ce sont des choses qui vont se déployer dès cette année.

Et puis le dernier point pour compléter cette stratégie, vous l'avez compris, c'est intensifier ce qu'on a déjà fait. Ouvrir une nouvelle logique d'accélération, de nouveaux projets, qui est plus de financement en utilisant les textes européens, changer de logique de soutien, et au fond, assumer une nouvelle doctrine de sécurité économique européenne et de cohérence économique. Et je finirai sur ce point de doctrine que j'ai eu l'occasion d'évoquer chez certains de nos voisins européens, en particulier aux Pays-Bas, mais qui me tient à cœur. Au fond, je pense que ce que nous sommes en train de faire et que nous devons intensifier, c'est d'assumer le fait qu'on ne veut pas simplement être un marché vert, mais produire vert sur notre sol. Et donc on a déjà passé beaucoup de réglementations en européen, plus que tous les voisins. On est devant, en termes réglementaires, les Américains, les Chinois ou toute autre puissance au monde. On s'est donné les objectifs 2050 2030 pour décarboner, réduire les phytos, etc.

J'appelle à la pause réglementaire européenne. Maintenant, il faut qu'on exécute. Il ne faut pas qu'on fasse de nouveaux changements de règles parce qu'on va perdre tous les acteurs. Donc on a besoin de stabilité. Maintenant, il faut accélérer sur les déploiements parce que sinon, le risque qu'on court, c'est au fond d'être les mieux disant en termes de réglementation et les moins disant en termes de financement. Donc là, on est en train de compenser cela. Mais c'était le décalage qu'on avait post IRA américain. Donc premier point de resynchronisation et de cohérence au niveau européen. On va se battre pour ça. On met en œuvre ce qu'on a décidé, mais on arrête d'en rajouter chaque jour. Et on accélère les financements européens parce qu'on a besoin. Et je soutiendrai le fonds souveraineté proposé par la Commission dans les mois à venir. Il faut être très clair, on ne peut pas réussir la souveraineté technologique, la transition pour le climat et la biodiversité, pour nos industriels et pour accompagner les ménages, si on n'investit pas massivement au niveau européen. La priorité doit être là et donc on doit assumer une cohérence. On fait ce changement, on l'accompagne, il faut une vraie politique d'investissements massifs. À côté de ça, on doit avoir une politique cohérente et mettre le consommateur en situation de choisir. Plusieurs d'entre vous l'ont plaidé, c'est d'ailleurs un des vrais apports de la convention climat dans notre pays. Nous avons commencé à le faire avec le Score Carbone qui est prévu par la loi climat et résilience. Il faut avoir un instrument d'étiquetage carbone et dans l'idéal, il faudrait l'avoir

au niveau européen. En franco-français, on aura dès l'année prochaine, on commencera sur les textiles. On va ensuite généraliser cela à l'alimentation. Mais ce Score Carbone, l'affichage environnemental, c'est une très bonne chose parce que pour le consommateur, le citoyen, c'est un levier de changement et c'est ce qui permet aussi de valoriser des industriels et des producteurs français et européens qui font l'effort et de permettre aux consommateurs de dire « Oui, le Score Carbone ou l'affichage environnemental est très mauvais parce que c'est un produit qui, certes est là, mais vient du bout du monde ». On doit avoir cette politique européenne, il faut l'étiquetage carbone et environnemental au niveau européen. On doit mener cette bataille, elle est clé pour être cohérents.

Troisième levier, une doctrine de cohérence et de sécurité économique. C'est qu'on doit accepter de cibler nos aides et nos politiques d'achat sur ce qui est bon pour le climat et ce qui est bon pour l'Europe. Et je le dis très clairement, nous ne devons pas répliquer les erreurs que nous avons faites sur, par exemple, le photovoltaïque. On a déployé massivement du photovoltaïque en Europe et on a, au même moment, massivement détruit notre industrie photovoltaïque. Et donc on a construit une dépendance à l'égard de la Chine et on a fait réussir l'industrie chinoise. Et je ne veux pas qu'on le réplique sur, en particulier la question de la batterie. C'est pourquoi, nous serons aussi le premier pays européen à réformer les critères d'attribution du bonus automobile dès le projet de loi, pour mieux prendre en compte l'empreinte carbone de la production du véhicule et pour que le soutien public soit ciblé sur ces objectifs. En somme, on va soutenir les batteries et les véhicules qui sont produits en Europe parce que leur empreinte carbone est bonne. Et on ne va pas mettre ces bonus, ça ne veut pas dire qu'on fait du protectionnisme, on ne va pas fermer le marché. Mais on ne va pas utiliser l'argent du contribuable français pour accélérer l'industrialisation non-européenne. Cela relève je crois d'un solide bon sens. Mais en fait, on va faire maintenant ce qu'on ne faisait pas jusqu'alors. Et donc, d'ici à la fin de l'année, nous allons flécher cela. C'est une petite révolution et c'est celle que nous voulons aussi mener au niveau européen. Quand je vois les discussions sur les règlements batteries, je le dis très clairement, je ne veux pas que l'Europe puisse aider dans le règlement de batteries des batteries qui ne sont pas faites en Europe parce qu'il se trouve que ni les Américains ni les Chinois n'aident les batteries qui sont faites en Europe. Pourquoi on serait le seul espace au monde qui aime ce qui est fait chez les concurrents ? On ne leur ferme pas la porte, mais alors même qu'ils ont des politiques non coopératives, on ne va pas en plus ajouter nos aides. Ça va mieux en le disant. C'est un changement très fort de notre politique, c'est une cohérence de la politique industrielle et de décarbonation, c'est de récompenser les entreprises vertueuses et c'est ce qu'on va faire. Et donc ce fléchage du bonus automobile dès le projet de loi industries vertes, le combat qu'on va ensuite mener en Europe et la récompense aux industries les plus vertueuses avec la mise en place du nouveau label Triple E pour certifier cette démarche, est clé.

C'est la même chose que nous allons faire au niveau de la commande publique. Et là-dessus, on va exactement faire la même chose. C'est une cohérence de doctrine et donc on en tire les conséquences. Nous allons privilégier une commande publique responsable, en particulier sur les marchés les plus critiques : panneaux solaires, éoliens, pompes à chaleur et autres. Nous allons accélérer de deux ans, c'est-à-dire dès juillet 24 au lieu d'août 26, la mise en œuvre obligatoire de critères environnementaux dans les marchés publics pour les produits clés de la décarbonation, par exemple ceux identifiés par le règlement européen sur l'industrie Net zéro. Sur les panneaux solaires et éoliens terrestres, les énergies renouvelables, maritimes, la géothermie, les pompes à chaleur. Ce qui veut dire qu'on va pouvoir très clairement dans nos commandes publiques favoriser la production européenne. Ça n'enlèvera pas de la concurrence intra européenne. Ça, c'est le crédit d'impôt qui répondra à ce que vous disiez et l'accélération de nos procédures. Mais cela veut surtout dire qu'on va arrêter de financer des non-européens avec nos marchés publics et donc ça, on le fera dès juillet 2024.

Plus largement, j'appelle tous les acheteurs publics de l'État, des collectivités, des hôpitaux, du secteur privé à nous suivre dans cette démarche. Les règles sont là, elles existent. Il faut que les acheteurs publics et privés s'en saisissent. Et ça, c'est une discipline collective. Et puis enfin, je crois pour ma part à un agenda de réciprocité. Nous allons continuer de défendre au niveau européen, évidemment, la taxe carbone aux frontières qui est un mécanisme de réciprocité, des réglementations sectorielles mais partout ce que nous appelons la clause miroir. Et c'est un point clé de cette stratégie industrielle et d'une doctrine de sécurité économique cohérente. Qu'est-ce que cela veut dire ? Ça veut dire que quand on impose à un industriel européen ou à un agriculteur européen une norme, on l'impose à son concurrent non-européen quand on importe le produit. Parce que sinon, ce qu'on fait ne sert à rien pour notre finalité. Parce qu'on réduit l'empreinte sur notre sol, mais si on continue à consommer des produits qui ne sont pas respectueux du climat et de la biodiversité simplement on les important, on ne les produisant plus, c'est la double perte. Je vous le dis, c'est ce qu'on fait aujourd'hui. Donc je ne suis pas pour les accords commerciaux faits avec des pays qui n'ont pas les mêmes contraintes et qui ne signent pas ces clauses miroirs. C'est pourquoi on va continuer de se battre pour dire que les accords commerciaux ne peuvent exister qu'avec des gens qui ont les mêmes normes sur le climat, la biodiversité, et les mêmes contraintes sanitaires que celles qu'on impose à nos industriels, à nos agriculteurs, etc. Parce que c'est le seul moyen d'avoir un vrai agenda de réindustrialisation et pro-climat et pro-biodiversité.

Voilà les quelques points sur lesquels je voulais ici revenir aujourd'hui, en vous remerciant pas simplement pour

votre présence et votre attention, mais pour votre mobilisation. Vous l'avez compris, la bataille pour la réindustrialisation est clé sur le plan économique, est clé sur le plan géopolitique, est clé sur le plan politique et sur l'unité de la nation. Ces dernières années, nous avons beaucoup fait tous ensemble. Vous avez beaucoup fait pour réussir un vrai retournement collectif. On a conjuré des décennies de désindustrialisation, on a mis fin à cette période. Maintenant, on doit accélérer, aller beaucoup plus loin. Et donc le projet de loi que nous allons annoncer lundi, mais toute la stratégie qu'on va accélérer, nationale et européenne, est une accélération de cette réindustrialisation qui est absolument clé. Il nous faut plus de travail, plus de capital, plus de progrès technique, avec une finalité derrière tout ça : avoir une vraie réponse au climat et à la biodiversité, plus de bons emplois pour nos compatriotes et plus d'indépendance pour notre nation dans un monde géopolitique incertain. Ce cap est possible si nous avons de la constance, de l'ambition et de la mobilisation collective. C'est cela sur quoi je compte et donc c'est votre mobilisation à toutes et tous sur le cap que je viens de dresser et autour des quelques instruments que je viens d'évoquer pour les mois et les années qui viennent.

Vive la République et vive la France !